



Créer (ou faire évoluer) une microferme en appliquant les principes de la permaculture : quelques outils

Du lundi 18 au vendredi 22 avril 2016

Ferme de la Bourdaisière – Montlouis-sur-Loire (37)

Ce cours s'adresse à toute personne

- qui réfléchit à créer une microferme selon les principes de permaculture,
- ou qui a un projet d'installation,
- ou qui est déjà installé et souhaite faire évoluer sa ferme,

et qui se pose de nombreuses questions : à quoi ressemble une microferme ? quelles sont les compétences dont j'ai besoin pour me lancer ou pour faire évoluer ma ferme ? quels sont les outils que peut m'apporter la permaculture ? quelles sont les étapes incontournables avant de me lancer ou de faire évoluer ma ferme ?

Le public visé : toute personne qui souhaite se lancer dans l'agriculture bio intensive inspirée de la permaculture et qui réfléchit à un projet concret ou qui souhaite faire évoluer son projet. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une formation agricole pour assister à cette formation. Pour les personnes détentrices d'un BPREA ou d'un diplôme équivalent, certaines sessions traiteront de sujets peut-être déjà connus (notamment, sur la vie micro biologique des sols) mais sous un angle très pragmatique. A titre d'exemple, concernant la session sur les sols, les stagiaires seront accompagnés pour réfléchir à leur plan de fertilisation.

Cette formation s'inscrit dans la démarche globale de permaculture de la ferme de la Bourdaisière. La permaculture est une philosophie et une méthode de conception visant à mettre en place des systèmes résilients répondant aux besoins des humains, s'inspirant des écosystèmes et s'y intégrant avec respect. La permaculture peut vous permettre de porter un regard nouveau sur l'aménagement de votre terrain, et inspirer d'autres aspects de votre vie (logement, alimentation, chauffage, etc).

La ferme de la Bourdaisière a été créée fin 2013 sous l'impulsion de l'association Fermes d'Avenir (fermesdavenir.org). Son objet est de démontrer la viabilité écologique, sociale et économique d'une agriculture inspirée de la permaculture.

Avertissement : cette formation ne vise pas à remplacer les formations longues données par les lycées agricoles notamment. Nous vous transmettrons des outils (méthode de permaculture, indicateurs, etc), partagerons des exercices pratiques en salle et sur la ferme, nous vous parlerons en détail de notre expérience documentée. Pour approfondir sur chacun des thèmes, vous pourrez suivre d'autres formations : sur la ferme ont lieu des formations thématiques (taille des arbres fruitiers, semis et plants, plantes vivaces, etc). Egalement, vous pouvez suivre les formations classiques pour l'installation en agriculture (BPREA, BTS, etc).

Vos acquis à l'issue de ces cinq journées :

- connaissance des étapes clés pour réaliser une conception pour créer ou faire évoluer une micro ferme inspirée de la permaculture. Plusieurs exercices seront proposés pour cela : concevoir ou faire évoluer sa ferme selon les principes de la permaculture, réfléchir à son plan de fertilisation, travailler sur l'aspect collectif de son projet, analyser son budget.
- compréhension des enjeux agricoles et de leur traduction concrète sur le terrain
- compréhension du quotidien du travail d'un maraîcher sur une microferme : les compétences nécessaires, le rythme de travail, etc. Des séances pratiques auront lieu sur la ferme.
- éléments pour la gestion de la fertilité de son sol : mise en place d'indicateurs propres à votre projet et d'un plan d'action.



- appréhension des prochaines étapes pour avancer sur votre projet agricole.

Les intervenants :

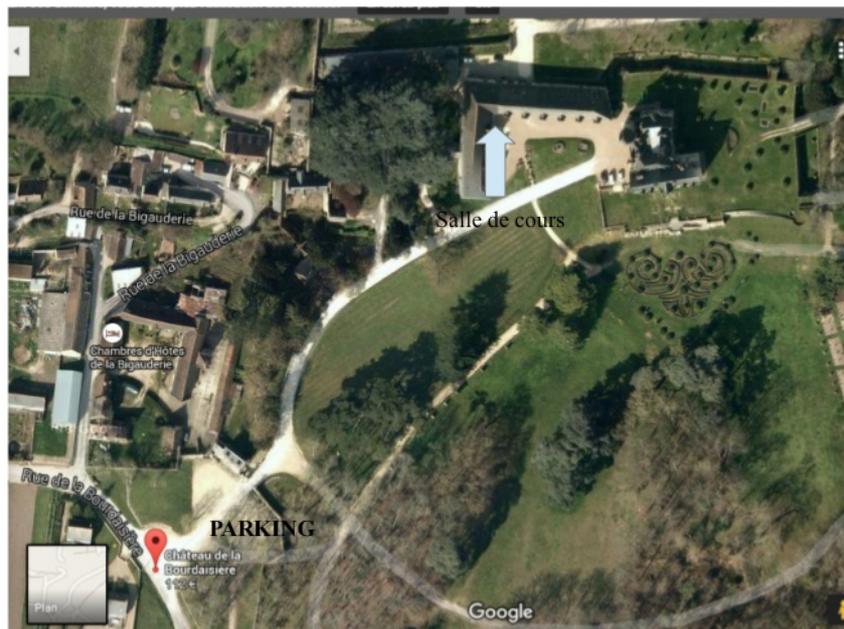
- Claire et Gildas Véret, administratrice et ingénieur, conseillers en aménagement de territoire selon les principes de la permaculture et de l'approche holistique de régénération, diplômés de permaculture – Structure [Horizon Permaculture](#).
- Maxime de Rostolan : ingénieur, fondateur et directeur de l'association Fermes d'Avenir qui vise le développement de la micro agriculture dans le respect de l'agroécologie et de la permaculture. Egalement fondateur de Blue Bees, plateforme de financement pour les projets agricoles régénératifs.
- Nicolas Wagner et Benjamin Jubien : maraîchers de la ferme de la Bourdaisière, ils co animeront les ateliers pratiques et feront part de leur expérience.
- Hervé Covès : ingénieur agronome, spécialiste de l'apport de l'écosystème dans la productivité globale d'un système agricole. Chercheur réputé, spécialiste des systèmes de production des petits fruits et de la truffe, a écrit sur le fonctionnement symbiotique des champignons, la gestion holistique des limaces, etc.
- Sylvain Bardin : maraîcher, éleveur et arboriculteur, Sylvain nous fera visiter sa ferme de la Rabaudière (polyculture élevage).
- Sophie Zuber : animatrice d'Inpact 37, Sophie nous présentera le parcours à l'installation et les dispositifs existant au sein d'Inpact 37 pour accompagner les agriculteurs en cours d'installation ou déjà installés.

Le lieu : salle de cours dans le château de la Bourdaisière (25 rue de la Bourdaisière, Montlouis-sur-Loire). La ferme de la Bourdaisière est située dans l'enceinte du parc du château, à 500 m au nord de la salle de cours. S'y dérouleront les sessions pratiques.

Les horaires : 9h – 18h avec pause déjeuner entre 12h30 et 14h.

A apporter : une tasse pour les boissons chaudes + des vêtements chauds (certaines sessions auront lieu dehors), des bottes, des gants de jardinage, et pour celles et ceux qui ont les pieds sensibles, de grosses chaussettes ou des chaussons (pas de chaussures dans la salle de cours). Celles et ceux qui ont un site/projet qu'ils souhaitent designer sont invités à apporter les plans / photos de leur lieu. Nous aurons des travaux de groupe et ces projets pourront servir de support aux exercices. Merci de me préciser par retour de mail si vous comptez présenter votre projet pour support d'exercice.

Salle de cours : la salle de cours est accessible à partir de l'entrée principale du château de la Bourdaisière. Voir plan ci-dessous.



Programme : le programme détaillé sera envoyé quelques jours avant la formation.

Hébergement : plusieurs options sur [cette page](#).

Tarif enseignement pour les cinq jours :

- pour les bénéficiaires Vivéa (agriculteurs non salariés et personnes en démarche d'installation agricole, sous réserve d'acceptation Vivéa) : gratuit. Vous devez être à jour de vos cotisations MSA.
- tarif cadres et professions libérales : 530 €
- tarif non cadre : 420 €
- tarif pour les stagiaires dont la formation est prise en charge par des fonds de financements : contactez-nous pour un devis (nous sommes organisme de formation). Prise en charge des coûts, informez-vous sur les liens suivants : [DIF](#), [CIF](#), Pôle Emploi, ...
Travailleurs indépendants, vous cotisez obligatoirement directement ou via l'URSSAF à un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) qui vous donne la possibilité de vous former, renseignez-vous.

Comprises dans le tarif :

- adhésion à l'association Fermes d'Avenir : 5 €
- adhésion à l'Université Populaire de Permaculture : 5 €

Tarif nourriture

Les repas font partie intégrante de la formation puisqu'ils sont des moments d'échange et de partage. Ils seront servis sur place grâce à une restauration sur mesure à partir des légumes de la ferme et d'autres produits locaux. Les repas sont préparés par un cuisinier professionnel, à partir d'aliments de saison, locaux et biologiques. Tarif pour les 5 jours : 75 € (à rajouter au tarif enseignement ci-dessus).

Pour vous inscrire :

Inscription en ligne sur [ce formulaire](#). Pour valider votre inscription, merci d'envoyer un chèque de réservation de 150 € à l'adresse suivante : Claire Uzan, 3 route des Montils, 37400 Lussault-sur-Loire, à l'ordre de Claire Uzan.



Pour venir : gares de train les plus proches : gare TGV de St Pierre de Corps (moins d'une heure de Paris Montparnasse), ou gare de Montlouis-sur-Loire ou d'Azay-sur-Cher (gares TER moins desservies). Pour venir de la gare au lieu du cours, vous pouvez réserver un taxi (environ 4 € par personne si vous remplissez le taxi) ou organiser du co voiturage entre vous.